



Rhône-Alpes



Système fourrager tout herbe de montagne avec fauche précoce

EXPLOITATIONS LAITIÈRES BIO

Cette fiche reprend les données des exploitations bovin lait suivies dans le cadre du PEP bovin lait entre 2011 et 2015. Cela concerne 6 élevages suivis dans le Rhône et la Loire, dont le système fourrager est tout herbe, avec des fauches précoces sous forme d'ensilage ou d'enrubannage.

EN QUELQUES CHIFFRES

Les exploitations :

- **1 à 2 UMO**
Main d'œuvre salariée ponctuelle
- Zone montagne
Altitude de 450 à 900 m
- **SAU : 35 à 115 ha**
moyenne à 70 ha
- **24% de SAU non récoltable**
- **22 à 66 % de SAU labourable**
moyenne proche à 46 %
- Rotation : céréales 2 ans – prairie 5 ans
- Prairie multi-espèces
- **8 à 15 % SAU en cultures**
céréales à paille et métal grain
- Rendements herbe :
3 à 8 tMS/ha
- Rendements céréales :
40 q en moyenne [30 à 58 q]

La production laitière et le troupeau :

- Production laitière :
120 à 410 000 l
- **20 à 60 VL**
- **30 à 85 UGB bovins lait**
5 élevages spécialisés Bovins lait
- **112 à 205 000 l/UMO**
- **3 800 à 5 100 l/ha SFP**
6 200 l/VL moy. Eco
- **0,8 à 1,15 UGB/ha SFP***

* : corrigé des achats fourrages

Zones d'observation :

- Zones de montagne et haute montagne, de la Loire, du Rhône, de l'Isère, et des Hautes-Alpes
- Les montagnes granitiques du Rhône et de la Loire : les Monts du Forez, le Massif du Pilat, les Monts du Lyonnais et du Beaujolais.

Zone d'extrapolation :

- Les Monts de la Madeleine et le Nord Ardèche, Trièves, Matheysine, Bugey, Valdaine.

Illustration :

- Cas concret du GAEC de Val de Grosne, dans le Haut-Beaujolais



LES TROUPEAUX

Race Montbéliarde pour 5 troupeaux sur 6

230 g concentrés/l lait produit [175 à 270 g/l]

Age moyen 1^{er} vêlage : 30 mois [25 à 36 mois]

Taux de renouvellement : 28 %

IVV : 384 à 410 j

Rang moyen lactation : 2,9

% UGB VL / UGB totales : 70 %

5 200 à 7 200 l/VL moy. éco.

3 200 à 6 000 l / ha SFP

TB : 41,5 g/l

TP : 32,5 g/l

Taux de mortalité des veaux : 9% [5 à 15%]

Les résultats techniques des troupeaux sont comparables à ceux constatés en système herbager conventionnel à altitude équivalente. C'est la baisse des rendements fourragers qui impose des modifications sur ces systèmes de production. Ainsi dans une conversion, la baisse des performances est à envisager si et seulement si le système fourrager change par la suppression du maïs ensilage et/ou en retournant moins de prairie temporaire. Sans changement de système fourrager, seule la forte baisse des quantités de concentrés, très coûteux en AB, peut conduire à des baisses de performances à moins de travailler sur l'efficacité des rations (meilleurs fourrages, plus d'ingestion fourragère...). De plus le passage en AB n'induit pas de changements significatifs sur les TB et TP.

Pour les exploitations observées en conversion puis en AB, **nous ne constatons pas de changement sur les âges au vêlage.** Ils sont plutôt conditionnés comme en conventionnel par l'importance et la nature des surfaces à pâturer par les élèves.

Le renouvellement est un peu limité dans certaines fermes. Il est important de le maintenir proche de 28 à 30% afin de contenir les taux leucocytaires du lait.

Les consommations en concentrés sont en général bien maîtrisées car leurs prix d'achat sont élevés (350 à 400€/t de céréales et 700 à 900 €/t de tourteaux). Cette contrainte économique peut engager les élevages vers des difficultés financières si les performances par vache recherchées sont trop élevées face aux valeurs des fourrages. Le raisonnement de la cohérence globale du système alimentaire est encore plus marqué en AB.

Dans ce groupe, nous distinguons des élevages situés en altitude qui produisent entre 5 000 et 6 000l/VL sans achats de fourrages sauf en année d'aléa climatique. D'autres ont pris la décision d'arrêter la production de maïs ensilage au moment de la conversion et sont devenus acheteurs d'ensilage de maïs épis et/ou foin de luzerne ; dans ce cas la production par VL peut dépasser 6 500l/VL.

Recommandations sur la productivité des systèmes 100% herbe selon le territoire

	Lait/ha SFP en autonomie fourragère	Lait/ha SFP avec achats de fourrages 15 à 25% des stocks	Lait/VL Races à grands formats
Monts du Forez et Pilat	3 000 – 4 000 l	4 000 – 5 000 l	5 500 – 6 500 l
Monts du Lyonnais et Beaujolais	3 200 – 4 500 l	4 200 – 5 500 l	6 000 – 7 000 l

LES SYSTEMES FOURRAGERS

Consommation de fourrages : 2,4 tMS stockées/UGB sur un total de 5 tMS/UGB
 [1,9 à 4 tMS stockées]
 dont 0,3 tMS achetées/UGB
 [0 à 0,9 tMS/UGB selon les exploitations et les années]
 94 % d'autonomie fourragère

La réalisation des droits à produire dépend surtout de la décision des éleveurs de construire ou non un nouveau système avec un peu d'achats de fourrages. Ainsi 3 exploitations sur 6 réalisent leurs droits avec une livraison de 1 à 14 % supérieure à leurs droits initiaux. Inversement les 3 autres ont fait le choix d'une sous-réalisation entre -3 et -30 % de leur référence. L'éleveur le plus en retrait sur la production, parmi ceux-ci, a eu des problèmes de santé et retarde aussi le passage au réel.

5 fermes sur 6 suivies ont acheté des fourrages entre 2011 et 2013 dans des proportions très variables et jusqu'à 1/3 des besoins fourragers en stocks en 2011/2012 suite à la sécheresse printanière. L'autonomie en stocks fourragers est en moyenne de 89 %.

Les ensilages d'herbe et l'enrubannage sont prépondérants dans ces systèmes surtout composés de premières coupes de prairies multi-espèces (PME) à dominante luzerne pour la fauche et à dominante trèfles pour la fauche et la pâture.

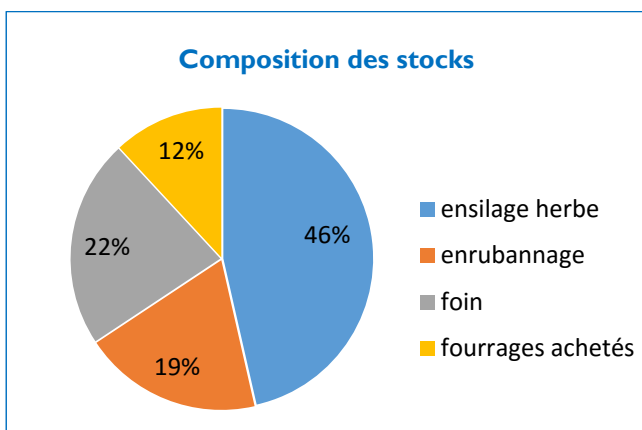
Les foins se réalisent en première coupe sur les prairies permanentes mécanisables en priorisant celles éloignées.

Deux exploitations sur 6, en AB depuis 15 ans, produisent 50% de leur stock en foin et seulement 35% en ensilage.

Selon la pluviométrie de la saison et la structure du parcellaire, des récoltes de secondes coupes derrière ensilage viennent compléter les stocks fourragers.

Les dérobées sont peu présentes dans ces exploitations car les rendements selon l'altitude et la pluviométrie restent très aléatoires : les éleveurs restent déçus de leurs tentatives.

Les concentrés représentent 16 à 30% des rations totales (en moyenne 21%).



STRATÉGIES D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Dans ces systèmes, il est fondamental de maintenir des céréales, certes pour l'approvisionnement en concentrés et paille, mais aussi et surtout **pour renouveler les prairies**, ce qui est la meilleure stratégie pour maintenir leurs rendements. Cette alternance de céréales et de prairies temporaires de longue durée riche en légumineuses fixatrices d'azote assure des bons rendements fourragers ; et l'enfouissement d'azote organique est bénéfique pour la ou les céréales qui suivent (maxi 2 céréales pour limiter le salissement et les maladies). Lorsque ce cycle de l'azote n'est pas engagé par une telle rotation raisonnée, nous constatons une chute progressive des rendements sur 5 à 10 ans, et les rendements des prairies temporaires baissent pour se situer au niveau de ceux des bonnes prairies permanentes.

De plus l'achat de fourrages est toujours moins coûteux en AB que celui de céréales plus paille. **Il est important de rechercher une autonomie alimentaire sans viser l'autonomie fourragère en premier lieu comme on pourrait le faire en conventionnel.**

Dans tous les cas l'achat de PDI est très coûteux en AB. La force de ces systèmes tout herbe en montagne réside dans la possibilité de produire des protéines dans les Prairies Multi-espèces (PME), dans les prairies permanentes correctement entretenues et dans les méteils grain. Ainsi, les approvisionnements concernent le plus souvent des aliments riches en énergie, et en particulier du maïs sous toutes ses formes (ensilage, épis, ou grain) acheté dans la région auprès de producteurs en AB.

La culture de luzerne n'est pas du tout recommandée en pure, à cause de risques de présences d'adventices, surtout en première année, et impossibles à traiter en AB. Il convient de **la semer en mélange voire sous couvert de céréales** de printemps. En sols granitiques, le chaulage est indispensable à hauteur de 800 kg/ha/an. Les rendements s'affichent entre 5,5 à 8 tMS/ha en 3 ou 4 coupes.

Les PME à dominante trèfles affichent des rendements un peu plus faibles (-0,5 tMS/ha) mais présentent l'avantage de pouvoir être pâturées. Les prairies permanentes quant à elles connaissent peu de baisse de rendements par rapport au conventionnel car leurs conduites changent peu ou pas du tout.

Les stratégies de pâturage restent très différentes entre les massifs un peu plus arrosés et ceux séchants. Avec peu ou pas d'apports à l'auge, on constate 35 à 40 ares/VL de pâture au printemps et 60 à 75 ares/VL dès le début de l'été. La valorisation du lait de fin d'été par un acheteur local favorise l'étalement des vêlages avec une distribution estivale de fourrages à l'auge ; inversement sans valorisation substantielle, les vêlages d'automne et lait d'hiver sont plus remarquables.

L'implantation des Prairies Multi-Espèces suit deux stratégies : des semis fin août, début septembre, qui présentent l'inconvénient de pénaliser les légumineuses si l'hiver est précoce ou froid ; ou des semis sous couverts de céréales entre rangs en sortie d'hiver. Cette démarche est intéressante car elle permet une récolte en enrubannage en automne après la récolte de céréales mais présente l'inconvénient d'handicaper la prairie si la céréale est très dense. Inversement la récolte des céréales peut être difficile si la prairie est dynamique.

Dans ces systèmes, l'absence de maïs n'est pas uniquement liée à des contraintes pédoclimatiques. La culture de maïs ensilage a été arrêtée autour de la conversion dans 4 des 6 exploitations. Ce choix est vu comme une simplification du travail liée à une certaine appréhension pour réaliser des binages sur des terres en pente. De plus le désherbage mécanique est contraignant en observations et en réactivité d'intervention à une période où l'exploitation de l'herbe est tout aussi stratégique pour stocker le plus de PDI possibles dans les récoltes. Le matériel de désherbage mécanique n'est pas toujours présent en mécanisation partagée dans des territoires où l'enjeu "culture" est faible. Enfin, en zone de montagne, la prolifération de prédateurs (corbeaux, sangliers) entraîne parfois des resemis coûteux (semences AB : 200 à 240€/ha) et est exigeante en temps lorsqu'il faut poser des clôtures électriques autour des parcelles et faucher l'herbe dessous par des passages successifs de débroussailluse portative, du fait du non usage d'herbicide.

C'est le manque de disponibilité du chef d'exploitation et ses choix stratégiques plus que le potentiel agronomique qui induisent le système 100% herbe.

Rendements selon l'exploitation de l'herbe (tMS/ha)

	1 ^e coupe précoce /PT	1 ^e coupe foin /PP	2 ^e coupe /PT	3 ^e coupe /PT
En bonne année fourragère	2,7 à 3,5	2,8 à 3,6	1,6 à 2,2	aléatoire 0 à 1 tMS
Avec un sec de printemps	1,7 à 2,4	1,4 à 1,7		

L'usage optimum des engrais de ferme conditionne ces rendements. Il est important de répartir les fumiers et lisiers sur les prairies de fauche avant tout à raison de 15t de fumier ou 15 m³ de lisier par hectare et par apport. Sur les céréales, on peut privilégier, en fonction de la portance des sols, un apport de lisier ou purin en sortie d'hiver (période où les céréales ont un besoin majeur d'azote). Sinon, il convient de mettre du fumier seulement sur la seconde céréale de la rotation en considérant que la première bénéficie du retournement de la prairie.

LES PRODUITS DE L'ATELIER LAITIER DE 2013 À 2015 – 3 FERMES

690 €/1 000 l [660 à 746 €/1 000 l]

La réussite de la conversion et de la conduite en AB est, sauf exception, impossible sans une plus-value sur le prix du lait vendu en laiterie ou transformé.

Le prix moyen du lait entre 2011 et 2013 :

- 438 à 462 €/1 000 l
- 410 à 476 €/1 000 l entre l'exploitation qui a eu le prix annuel le plus bas durant cette période et celle qui a eu le prix annuel le plus haut.



Les coproduits viande : 79 €/1 000 l [61 à 104 €/1 000 l]

Les animaux ne subissent aucune finition après le tarissement en raison de fréquents déficits de places en bâtiment et surtout en raison des coûts élevés des concentrés qui n'apporteraient pas une plus-value satisfaisante en AB. Les poids de carcasse restent faibles voire très faibles 290 à 295 kg de carcasse en moyenne soit un prix à la vente entre 950 et 1000 €par réforme. Cependant, il est possible de mieux valoriser ces animaux en vente directe grâce à l'organisation d'une fabrication de steaks hachés congelés par le GAB des deux départements (Rhône et Loire). Cette démarche est gagnante (plus-value estimée entre 200 et 600 €par vache) à condition de mettre en steaks des animaux conformés pour avoir de bons rendements de viande et des prix de vente en lien avec les coûts de production car la prestation d'abattage, transport et façonnage est coûteuse à 2,90 €/kgc en 2013 et 3,20 €/ kgc en 2015. En plus de la vente directe, il est aussi possible localement de produire des veaux croisés d'un mois (29% des vêlages en croisement) pour le marché local en conventionnel à un prix moyen d'environ 270 €par veau.

Les aides 156 €/1 000 l [125 à 205 €/1 000 l]

Elles comprennent, dans ces systèmes, les DPU, l'ICHN (parfois la PHAE), les aides sécheresse en 2011/2012 et les aides de conversion AB pour les exploitations converties depuis moins de 5 ans et les aides au maintien dans les autres exploitations. Elles représentent 17 à 31% du Produit Brut de l'atelier lait, en fonction du volume de lait produit.

LES COÛTS DE PRODUCTION DE 2013 À 2015 – 3 FERMES

709 €/1000 l [530 à 931 €/1 000 l]

Les trois postes les plus importants

le coût alimentaire (1)	119 €/1 000 l	[108 à 125 €/1 000 l]
le cout de la mécanisation (2)	163 €/1 000 l	[99 à 223 €/1 000 l]
le coût du travail (3)	167 €/1 000 l	[127 à 239 €/1 000 l]

(1) achats concentrés et fourrages + intrants sur SAU affectée à l'atelier

(2) entretien carburants petit matériel et amortissements matériel

(3) coût du travail des exploitants à 1.5 SMIC chargé

L'EFFICIENCE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

Moyenne 2012 à 2013 - Non compris les années en conversion – 3 fermes

Produit Brut d'exploitation (PB)	199 700 €	[87 000 € à 266 250 €]
PBI/UMO exploitant	123 200 €	[87 350 € à 133 040 €]
% Ch. Opérationnelles/PB	30 %	[28 % à 32 %]
% Ch. de Structure * /PB	30 %	[26 % à 36 %]
% E.B.E avant ch. salariales et ch. Sociales exploitant	45 %	[40 à 48 %]
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)/UMO	46 100 €	[31 200 € à 55 000 €]
% EBE/PB	40 %	[35 à 42 %]
EBE/1000l	294 €	[282 € à 317 €]
pour les exploitations spécialisées		

* Sauf frais financiers et amortissements

Les résultats sont marqués par une faible part d'intrants sur les surfaces (engrais, amendements, traitements sur végétaux...) et un coût alimentaire qui représente 59 à 68 % des charges opérationnelles. Les charges de structure connaissent des écarts importants selon la phase d'investissements de l'exploitation (installation, croisière, fin de carrière), mais leur poids dépend surtout des volumes de lait produit par unité de main d'œuvre (UMO). Les trois postes importants sont la mécanisation, les bâtiments plus installations et les charges sociales et salariales.

LES LEVIERS DE RÉUSSITE EN AB DANS UN SYSTÈME TOUT HERBE AVEC FAUCHE PRÉCOCE

- Mettre en place des rotations longues avec des Prairies Multi-Espèces et Céréales.
- Valoriser les premières coupes de Prairie Multi-Espèces en ensilage ou enrubannage pour assurer des repousses avant le sec d'été, généralement 2 coupes avant le 10 juillet.
- Récolter des fourrages de qualité (choix des espèces, stade de récolte, conditions de récolte ...).
- Réussir la conduite du pâturage d'avril à novembre, sauf en milieu séchant (avril à juillet).
- Produire des céréales à paille et méteil grain, source d'énergie alimentaire et qui procure aussi de la paille.
- Envisager des achats de maïs grain (amidons lents) pour produire 6 500 l/VL ou du maïs épis au-delà (amidons lents fermentés).

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

juillet 2017

Référence Idele : 00 17 302 033 – Réalisation : Stéphanie Couspeyre & Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Céline BOUCHAGE	Chambre d'Agriculture de l'Isère	04 76 06 56 62	celine.bouchage@isere.chambagri.fr
Véronique BOUCHARD	Chambre d'Agriculture du Rhône	04 78 19 61 68	veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr
Sylvie DEMOULIN	Drôme Conseil Elevage		
Jean-Pierre MONIER	Chambre d'Agriculture de la Loire	06 30 55 50 09	jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr
Patrick PELLEGRIN	Isère Conseil Elevage	06 71 00 37 18	patrick.pellegrin@isere-conseil-elevage.fr
Nathalie SABATTÉ	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	04 50 88 18 09	nathalie.sabatte@smb.chambagri.fr
Monique LAURENT	Institut de l'Élevage	04 72 72 49 44	monique.laurent@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

